

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 17 avril 2000

Etaients présents :

Cabinet MOREL-BERTHET : MM. Serge MOREL, A. RIZZO.

Conseil Syndical :

Mmes FRANCOIS, de GRAMONT, PICOT, de la ROCHE, ROMAND.
MM. BILLARD, CASTRIC, MAUGEY, MAURICE, REBOURCET

Membres associés :

MM. GRIMAUD, LABROSSE

Excusés : MM. , Jacques MAUREL, NOËL, WURMSER, JOGUET

1) ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MAI 2000 :

- Une grande partie des convocations n'a pas été retirée chez le gardien. Ce dernier va être obligé de relancer par téléphone les copropriétaires qui ne se sont pas déplacés. **Nous rappelons**, comme indiqué sur le compte rendu de la réunion du 13 mars dernier, **qu'une procuration sur papier libre** est nécessaire et suffisante au retrait de la convocation d'un voisin.
- La dernière semaine précédant l'Assemblée Générale, un affichage semble encore nécessaire pour éviter les abstentions et les non représentés. Les délégué(e)s de bâtiments sont également invité(e)s à relancer les absents chroniques.
- M. REBOURCET contactera M. VIEVILLE (opticien) pour une représentation du centre commercial en vue de l'autorisation à donner pour la rénovation de la barre Nord.
- Candidatures pour le conseil :
D'ores et déjà, deux membres sortants ne se représentent pas : Mmes de GRAMONT et ROMAND. Des candidatures pour leur remplacement seront les bienvenues.
Mme FRANCOIS et M. CASTRIC, autres membres sortants se représentent.
La candidature de M. Laurent MEUNIER est enregistrée.

2) COMMISSION DES GRANDS TRAVAUX

Commentaires suite à la réunion avec l'architecte : Monsieur NOËL indique les points à revoir ou à préciser.

M. VAN WASSENHOVE se propose pour les revoir avec Monsieur RIZZO avant transmission à l'architecte pour l'avant projet.

3) DEGATS TEMPÊTE

Après accord de l'expert, l'architecte consulte les entreprises. Il faudra compter 800,000 à 1,000,000 de francs environ (estimation à 20% près) remboursés à 100% par l'assurance.

4) DEPART DU GARDIEN

Afin de pouvoir préparer le buffet, un tableau permettant d'estimer le nombre de personnes qui assisteront au pot de départ sera affiché dans chaque hall d'entrée.
Merci de le remplir.

Ce compte rendu sera diffusé dès que possible sur *OdM TV*,

Les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, des annonces, des renseignements utiles, sont mis à jour régulièrement.

5) PISCINE

- Les demandes de cartes se feront cette année dès le début mai par l'intermédiaire des délégué(e)s d'immeuble suite à l'arrivée des nouveaux gardiens.
- Frédéric reprendra son poste cette saison et doit nous présenter un collègue pour le contrôle des cartes à l'entrée, en remplacement de Nathalie qui ne peut revenir.
- Un éclairage automatique de nuit, muni d'un radar, sera posé avant l'ouverture pour détecter d'éventuels visiteurs indésirables.
- M. RIZZO prend contact avec le "piscinier" habituel afin de former le nouveau gardien.

6) DIVERS

• TRAVAUX TROTTOIRS :

- Les travaux débutent vers le Cèdre le 18 avril.
- Le chemin derrière le Super U est en cours d'étude et sera intégré.
- Des plots seront installés au coin, face au 23, afin d'éviter le stationnement intempestif de véhicules sur le trottoir.
- **L'enrobé rose demandant au moins une année de consolidation, seuls pompiers et ambulances (en cas d'urgence) seront autorisés à accéder aux jardins à la française.** La clef des barrières blanches sera à prendre chez le gardien.
- Le parking à motos, au coin du 30, sera installé en fin de semaine

• DETARTRAGE

Les travaux étaient prévus pour une durée d'environ une année : ils atteignent leur troisième année mais touchent à leur fin.

L'équilibrage de la station 14 est en cours. Il semblerait que d'anciens mitigeurs non étanches soient encore la cause de problèmes (passage de l'eau froide dans le circuit d'eau chaude) : la recherche continue

• REUNION DES DELEGUES DU 17 MARS DERNIER

4 immeubles n'ont pas été représentés

Tous les délégués recevront les comptes-rendus des réunions du conseil syndical. (3 délégués ont assisté à ce conseil syndical)

• ODM TV

Parmi les personnes ayant assisté à ce conseil, une revendication concerne la vitesse de défilement trop rapide des informations ODM TV

La prochaine réunion du conseil syndical aura lieu le :

Mardi 2 mai 2000 à 20 heures (~~ANNULLEE~~)

Nos réunions sont publiques, uniquement pour les copropriétaires

Pour joindre le Conseil : tél. 01 34 62 16 94, fax. 01 34 62 04 32

e-mail : odmtelevision@club-internet.fr

sur simple demande à l'adresse ci-dessus, vous recevrez chaque mois le compte-rendu sur votre e-mail personnel

Ce compte rendu sera diffusé dès que possible sur *OdM TV*,

Les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, des annonces, des renseignements utiles, sont mis à jour régulièrement.